

Commission permanente du Conseil général du 22 mai 2008

Pascal Popelin a rapporté quatre délibérations lors de cette réunion de la Commission permanente

Convention relative à l'actualisation du tableau de bord de la santé

Depuis 2004, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis a pris l'initiative de l'élaboration d'un tableau de bord départemental de la santé. Pascal Popelin a fait approuver le recours à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France pour actualiser les données de ce tableau de bord. Le montant de cette opération s'élève à 49 490,48€ TTC financés par l'Assemblée départementale.

Subventions départementales aux établissements et services d'accueil pour la petite enfance gérés par des associations

Pascal Popelin a fait adopter des conventions avec les 13 établissements associatifs du département qui gèrent des services d'accueil pour la petite enfance. Le montant de la participation départementale, revalorisé en 2008 de 20% s'élève à 10€ par jour et par place occupée pour les accueils collectifs et à 6€ par jour et par place occupée pour les services d'accueil familial, les accueils familiaux des multi-accueils et les établissements à gestion parentale.

Subvention à l'association « Interlogement 93 »

Le Conseil général de la Seine-Saint-Denis est amené, au titre de ses compétences en matière de protection de l'enfance, à prendre en charge l'hébergement temporaire de certaines familles confrontées à des difficultés temporaires, afin d'éviter la séparation des enfants avec leurs parents. L'association gère plusieurs résidences sociales disposant d'appartements répartis sur le territoire départemental. Pascal Popelin a fait adopter une subvention départementale de 54 000€ au titre de l'année 2008.

Subvention à l'association « SOS habitat et soins »

L'association « SOS habitat et soins » gère des appartements de coordination thérapeutique, des logements temporaires et des résidences sociales, dans le but de contribuer à la réinsertion des personnes en grande difficulté atteintes du SIDA. Pascal Popelin a fait adopter une subvention départementale de 63 000€ au titre de l'année 2008 (environ 7% du budget de l'opération).

Un autre rapport examiné au cours de cette réunion concernait le canton de Livry-Gargan

Remplacement des menuiseries extérieures des collèges Edouard-Herriot et Léon-Jouhaux à Livry-Gargan (3^e tranche)

Depuis plusieurs années, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis a entrepris le remplacement des menuiseries extérieures des deux collèges de Livry-Gargan. La Commission permanente vient de lancer la consultation des entreprises pour la réalisation de la 3^e tranche de cette opération dont le montant est estimé à 296 000€ TTC.